

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2024

Délibérations	Délégation du Conseil Municipal à Monsieur le Maire	Décision
Délibération Point 1	Sodico Immobilier et Le Duo- Cession d'un terrain aux sociétés Sodico Immobilier et le Duo	Approuvée à l'unanimité
Délibération Point 3.1	Affectation de dépenses	Approuvée à l'unanimité
Délibération Point 3.2.1	Subventions- Union Nationale des Combattants	Approuvée à l'unanimité
Délibération Point 3.2.2	Subventions-Colège Française Dolto	Approuvée à l'unanimité
Délibération Point 3.3	Fixation de tarifs – badge gestion du temps	Approuvée à l'unanimité
Délibération Point 3.4	Régie de recette - cabanons marché Saint-Nicolas	Approuvée à l'unanimité
Délibération Point 3.5	Jumelage avec la commune de Kostomioty (Pologne)	Approuvée à l'unanimité
Délibération Point 4.1	Prolongation de la Convention de participation Prévoyance et révision des taux de cotisation au 1er janvier 2025	Approuvée à l'unanimité
Délibération Point 4.2	Participation Prévoyance au 1er janvier 2025	Approuvée à l'unanimité
Délibération Point 4.3	Création d'emploi permanent	Approuvée à l'unanimité
Délibération Point 4.4	Création de poste en contrat d'apprentissage	Approuvée à l'unanimité
Délibération Point 4.5	Modification des quotités horaires	Approuvée à l'unanimité
Délibération Point 5.1	Acceptation indemnité sinistre	En prend acte
Délibération Point 5.1	Déclarations d'intention d'aliéner	En prend acte

Le Maire, Pascal TURRI

Sierentz le 17 septembre 2024

Mise en ligne par M. Pascal TURRI, Maire, le 18 septembre 2024



Le secrétaire, Laurence MAIRE

